

Le Comité Social d'Administration Local (**CSAL**), siégeant en Formation Spécialisée (**FS**), s'est réuni le jeudi 30 novembre 2023 sur convocation de l'administration, afin d'évoquer l'ordre du jour suivant :

- Examen du projet de règlement intérieur du CSAL en vue du recueil des propositions de la FS
- Présentation de l'expérimentation de l'outil numérique de signalement et de traitement des événements indésirables impactant les agents de la DGFIP en contact avec les usagers.
- AT, RSST et fiches de signalement
- Questions diverses

A l'ouverture de la séance, chacune des organisations syndicales a préalablement lu une liminaire. Vous trouverez celle de vos élus **Solidaires Finances Publiques** en pièce-jointe au présent compte rendu.

Dans sa liminaire, **Solidaires Finances Publiques** a également sollicité un point sur le budget de la FS au titre de l'année 2023.

I – Règlement intérieur du CSAL de la Dircofi Nord

Concernant le règlement intérieur, **Solidaires Finances Publiques** a proposé un grand nombre d'amendement au sujet du fonctionnement des instances.

Les propositions émises par les représentants du personnel vont remonter à la DG et seront « éventuellement » retenues pour la rédaction d'une circulaire d'application. Le résultat traduira la considération de la DG pour le dialogue social. **Solidaires Finances Publiques** ne se fait pas d'illusion compte tenu de l'accueil réservé aux propositions des OS en Conseil Social Administration de Réseau (CSAR) au niveau national.

II – Expérimentation du nouvel outil de signalement

La Dircofi Nord a été « désignée volontaire » pour participer à l'expérimentation du nouvel outil «SignalFip».

Cette expérimentation aura lieu du 4 décembre au 22 décembre pour une généralisation début 2024.

Ce nouvel outil est destiné à remplacer les fiches de signalements.

Cette application qui sera disponible depuis le portail métier sera accessible à tous les agents pour une appropriation, à partir de cas fictifs, durant la phase d'expérimentation.

Bien que la période soit mal choisie, la direction encourage à découvrir cette application dans un cadre qui reste à définir.

III – AT, RSST et fiches de signalement

Aucune information concernant cette rubrique depuis la dernière réunion du CSAL en Formation Spécialisée.

Solidaires Finances Publiques vous rappelle qu'il est important de mettre en copie les OS, des fiches de signalements que vous adressez à votre chef de service ou à la direction. L'information des OS est primordiale, même si vous ne souhaitez pas bénéficier du soutien des OS. L'information partagée permet un suivi des démarches entreprises de bout en bout.

IV – Questions diverses

-**Solidaires Finances Publiques** a interpellé à nouveau la Direction quant aux éventuels risques sanitaires des nouveaux locaux de La Madeleine (ventilation, moquette). La direction a indiqué qu'elle s'en était préoccupée et que l'ISST avait été saisi et avait demandé, au propriétaire, la transmission d'informations complémentaires. Solidaires espère que toutes les interrogations soulevées trouveront réponse lors du CSAL en FS dédié le 12 décembre prochain.

-En ce qui concerne le budget, toutes les commandes ont été passées suite à la validation des projets proposés par la FS. Ainsi, le budget 2023 est intégralement consommé. À ce titre, nous vous proposons de réfléchir dès à présent et de nous remonter vos suggestions et besoins pour le budget 2024.

-La question des agendas partagés a été évoquée. Pour la direction, il s'agit d'un moyen de communiquer avec son chef de service; il appartient à chaque agent de trouver l'outil qui lui convient le mieux pour informer son responsable de l'endroit où il se trouve quand il n'est pas au bureau (mail, papier, tableur sur le serveur linux...).

En effet, la direction estime que, conformément aux nouvelles règles portant sur la sécurité des agents, le chef de service doit savoir à tout instant où se trouvent les agents placés sous sa responsabilité.

Si pour la direction, la mise en place d'un outil de communication, quel qu'il soit, n'a **pour seul objectif que la sécurité des agents**, pour **Solidaires Finances Publiques** il va de soi que tout autre usage sera à proscrire (comme par exemple, le contrôle du rythme des interventions, du nombre d'interventions, le contrôle des FDD Toute tentative de détournement de **cette ambition affirmée** devra être remontée aux OS.